

Compte rendu réunion 17/02/2011 « Jardins pour tous »

Présents :

Karine Tavernier
Nadine Boutonnet de Carvalho
M. et Mme Lapan
M. et Mme Ponchon

M. De Abreu
M. Cardoso
M. Hadjbachir
M. Carria
M Gourbeyre

Jardiniers excusés :

M. Courceaux
M. Brihat
Mme Mayanobe
M. Delforce

Bilan de ce qui a été fait depuis la dernière réunion (17 septembre)

- Les jeux ont été aménagés.
- Georges Ponchon a planté des iris vers l'accès au ruisseau.
- La municipalité a planté le tilleul vers les jeux.
- Un jardinier est parti (pour raison de praticité il a trouvé un endroit plus proche de son autre jardin), un autre a été retenu parmi les 2 candidatures par le comité de pilotage (locataire appartement sans jardin)

Ce qui va être fait prochainement :

D'ici 15 jours à 1 mois, 2 bancs, 2 poubelles, un cendrier et un toutounet vont être installés.

D'autre part, de nombreuses fois les jardiniers ont constaté des dépôts de déchets verts en bordure de rivière. Un article a été passé dans le bulletin municipal de décembre à propos des incivilités et ce point a été mentionné.

La cabane a été commencée mais n'a pu être continuée en raison du temps.

Concernant les différents aménagements réalisés et à venir (jardins et alentours)

- *Pour les aménagements et équipements évoqués le 17 septembre*

Bornes solaires, tableau d'affichage, tables et outillage (brouette, etc,...), ils seront réalisés après la réalisation de la cabane. A noter, finalement les jardiniers ne souhaitent pas de bornes solaires.

- *Composteurs :*

Georges Ponchon construira un composteur avec des planches, assez grand, dans l'enceinte des jardins, car les 2 composteurs sont insuffisants pour les jardiniers. D'autre part, dans le règlement intérieur une modification est retenue par l'ensemble des présents : un composteur est autorisé par jardin, mais le modèle (en bois identiques pour tous) est fourni par la mairie, dans un souci d'harmonie. Tous les autres composteurs (plastiques ou artisanaux) sont interdits. Pour les jardiniers disposant actuellement de composteurs en plastiques, ils seront remplacés gratuitement par la mairie (sauf si les jardiniers concernés préfèrent utiliser le composteur commun. Cette décision a pour but de garder des jardins de qualité, dans cet espace de promenade. Chaque jardinier souhaitant un composteur individuel peut le demander en mairie avant le 13 mars, auprès de Simon Rellier.

- *Tournesol*

L'an dernier un agriculteur avait demandé à un jardinier s'il pouvait couper son tournesol qui pouvait nuire à son champ de maïs semence. Le jardinier n'a pas d'obligation légale concernant les tournesols par rapport

aux agriculteurs, mais l'ensemble des jardiniers concèdent que les agriculteurs étaient là avant « les jardins pour tous » et que donc, on peut modifier le règlement en conséquence pour éviter les problèmes et de nuire effectivement aux agriculteurs. De même, il existe des arrêtés indiquant annuellement les zones où il ne faut pas planter de maïs consommation. Cette année, les jardins sont partiellement dans cette zone, donc pour éviter tout problème, au final le règlement sera modifié pour interdire la plantation de tournesol et de maïs dans l'enceinte des jardins.

- *Proposition de mise à disposition d'écume de betteraves par M. Courceaux*

Il propose pour l'an prochain 3-4 tonnes (3kg du mètre carré). Georges Ponchon représentat « jardiniers de France » précise qu'il le déconseille, car le terrain est déjà suffisamment calcaire et n'a pas besoin de ce type d'amendement. Le groupe se rallie à l'opinion de Georges et remercie néanmoins M. Courceaux de sa proposition. Par contre les jardiniers se renseignent pour récupérer du fumier de ci de là.

- *Travail avec le centre de loisirs*

Une collaboration entre jardiniers de France et centre de loisirs a donc lieu cette année. Les enfants sont venus faire du jardinage et vont continuer au printemps.

- *Absence d'ombre dans l'enceinte du jardin*

Un arbre pourrait s'avérer gênant, mais l'installation d'une treille contre la cabane est retenue, après la construction de la cabane (Georges Ponchon s'en occupera). Pour l'an prochain un petit arbre sera ou non envisagé. En attendant un parasol sera acheté et rangé dans la cabane.

- *Terrain de pétanque*

Pour information, un terrain de pétanque à proximité des jardins est à l'étude, sans ajout d'éclairage public. Ce projet aura lieu cette année ou plutôt celle d'après.

- *Réalisation de la cabane collective :*

Tous les jardiniers souhaitent participer. Marcel Lèpan est en charge de les prévenir des rendez-vous à venir et de mettre les informations sur le panneau provisoire.

Le 19 septembre les jardiniers ont prévu de se réunir pour avancer à 7-8 au moins sur ce projet.

Richard Bourdeau continuera de suivre ce chantier en tant que bénévole, même si par ailleurs il n'occupera plus la fonction de président de l'OMSL d'ici peu.

Pour terminer une suggestion de Marie Brihat qui n'a pas pu être présente :

Je voulais vous suggérer, à tous les jardiniers, que s'il y en a un qui part en vacances, il le mette sur le panneau pour qu'une personne puisse s'en occuper en son absence, je trouve dommage de laisser s'abimer des beaux légumes, enfin, nous cela nous dérangera pas de nous en occuper.

Elle propose aussi d'organiser un pique-nique lors des phases de construction de la cabane.

Tous les jardiniers approuvent ces suggestions et la première avait d'ailleurs déjà commencée à être réalisée l'an dernier entre certains.

La réunion se termine vers 21h30, pas d'autres remarques des jardiniers.